

# ADMISSIBILITÉ FINANCIÈRE POUR LES AFFAIRES DE VIOLENCE FAMILIALE



## AVEZ-VOUS BESOIN D'UN AVOCAT? APPELEZ-NOUS

Aide juridique Ontario offre une large gamme de services juridiques et s'engage à aider les personnes qui vivent une situation de violence familiale. Pour en savoir plus sur la façon dont nous pouvons vous aider, contactez-nous sans frais au **1 800 668-8258**.

Vous pouvez décider de nous confier certains renseignements concernant votre situation pour les raisons suivantes :

- Nous pouvons vous donner des conseils juridiques ou vous orienter vers un avocat;
- Les informations données nous permettront de mieux comprendre vos besoins juridiques. Il vous sera posé peu de questions personnelles sur les mauvais traitements eux-mêmes;
- Nous pouvons vous fournir des renseignements et vous renvoyer vers les autres services qui peuvent vous aider.

**À noter :** Tous les renseignements fournis à Aide juridique Ontario sont confidentiels, à moins que vous nous donniez la permission d'en discuter avec une tierce personne comme un membre du personnel d'un refuge pour femmes victimes de violence familiale ou avec un avocat.

## ÊTES-VOUS ADMISSIBLE?

Vous pouvez être admissible à des services de représentation d'un avocat pour obtenir de l'aide concernant la modification d'une ordonnance du tribunal de la famille ou dans le cadre d'affaires contestées. Vous serez vraisemblablement admissible si le revenu familial brut est inférieur au montant indiqué ci-dessous.

TAILLE DE LA FAMILLE	LE REVENU DOIT ÊTRE INFÉRIEUR À
1	22 720 \$
2	32 131 \$
3	39 137 \$
4	45 440 \$
5+	50 803 \$

## QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE FAMILIALE?

La violence familiale peut être de nature physique et sexuelle mais elle peut aussi prendre une forme financière ou affective.

La violence familiale peut comprendre le fait d'être frappé, poussé, giflé, insulté, rabaissé ainsi que de recevoir de multiples appels téléphoniques ou visites importunes.

Il peut aussi s'agir de menaces de violence contre vous, vos enfants, d'autres membres de votre famille ou vos animaux domestiques.

## SI VOUS VIVEZ UNE SITUATION DE VIOLENCE FAMILIALE, APPELÉZ LA LIGNE D'ASSISTANCE FEM'AIDE AU 1 877 336-2433.

La ligne d'assistance Fem'aide peut vous diriger vers le refuge le plus proche.

Si vous avez besoin d'une aide juridique immédiate, Aide juridique Ontario offre deux heures de consultation gratuite avec un avocat dans certains refuges et certaines cliniques juridiques. Veuillez vous renseigner auprès du personnel de votre refuge local ou de votre clinique juridique pour savoir si ce service y est offert.